

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 2312

973 - Guyane

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Guyane

PRINCE HALL GUYANE.

Objet : recherche de la vérité, l'étude de la morale, et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle morale et culturelle, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité ; elle a pour principe : la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même la liberté absolue de conscience et le respect des principes démocratiques ; considérant que les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle accepte toute affirmation dogmatique ; en conséquence, il est donc interdit dans son sein toute discussion religieuse ; elle admet toutes les classes sociales sans distinction de race, d'opinions politiques ou religieuses, aussi bien que des gens appelés à devenir des membres actifs et honoraires ; il est également interdit dans son sein toute discussion politique ;

Siège social : 17 T, lotissement la Persévérance, 97351 Matoury.

Date de la déclaration : 23 janvier 2020.